L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 10 MARS 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $500 à $50,000. 20 déc—6m

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière française bien recommandée. S'adresser à J. B. Camors, coin Prytania et St. André. 9mars—3t

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20déc—

A LOUER.

A LOUER—La maison No 97 1|2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE.—50 JUMENTS dans les prix de $20 à $40. S'adresser, rue St. Charles, près de l'Exposition. 10 mars—7t

A VENDRE—Pour cause de départ immédiat, un BARBER SHOP très bien situé et ayant une clientèle magnifique. Prix très modéré. S'adresser par lettres aux initiales E. S., bureau de l'Abeille. 10mars—10 13 15

A VENDRE—Graine de cotes (cotton seed hulls) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.)
E. COURRIBERT,
Encoignure Magnolia et Joséphine.
4 mars—1m

A VENDRE pour cause de départ.—Un café des mieux connus, bien achalandé et situé dans la partie la plus centrale de la ville. Aussi, la propriété dans laquelle le café est établi depuis quarante ans. Grandes facilités de paiement. S'adresser sur les lieux, à Jean Peyregne, 125 et 127 rue Remparts, coin Toulouse. 17 fév—1 m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Résidence Elégante pour Famille
RUE ESPLANADE.

Entre les rues Remparts et Bourgogne, en parfait ordre et bien finie.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan:

L'élégante résidence en briques à deux étages avec attic, désignée par le No 123 rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Remparts et Bourgogne. Le terrain mesure 44 pieds de face à la rue Esplanade, sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages solidement bâtie, avec attic, élégamment finie, avec cheminées en marbre, plafonds élevés, de grandes et riches ouvertures, et ayant de larges corridors, appartements d'attente et pour réceptions, salle à manger, office, chambres à bain, gaz, waterworks et hydrant, et tous les autres accessoires d'une résidence de première classe et d'une charmante demeure pour famille.

Il y a une grande cour de côté pavée et une pelouse pour jouer, etc. Son charmant voisinage, à proximité des églises, des écoles et du marché, avec accès immédiat aux chars urbains dont les lignes passent devant et sur la rue des Remparts, sont des agréments qui augmentent l'attrait de cette délicieuse propriété.

Elle est en parfait état et est vendue sujette au bail de Jas. DeBuys, Esq., qui expire le 1er octobre prochain à raison de $800 par an. On pourrait en obtenir plus tôt possession en s'arrangeant avec le locataire actuel.

Les visiteurs seront admis seulement avec une carte de l'encanteur.

L'attention de ceux qui cherchent une demeure de premier ordre et un bon placement est appelée sur cet avis et ils ne devraient pas manquer d'examiner la propriété et d'assister à sa vente.

CONDITIONS—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit à 1, 2 et 3 ans en billets spécialement garantis par le vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes autres accessoires d'une usuelles et habituelles, et en outre du prix, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1888, et paiera au moment de la vente 10 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix H. Boulmay, notaire.
3 mars—3 4, 10 jusqu'à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Hennen

No 22,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de Commerce de Valeur sur la rue Royale, entre Douane et Bienville.

Banc dans la First Presbyterian Church et Terres dans la paroisse Tangipahoa, Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, entre le Commercial alley et la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 7 février 1888 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir:

1. **Un certain lot de terre** situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 35 borné par les rues Royale, Bienville, Douane et Passage de la Bourse; le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan du dit îlet et mesure 30 pieds de face à la rue Royale, mesure française, et 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; une bâtisse spacieuse en briques, à trois étages, portant le No 32 de la rue Royale, avec le bail et les billets pour loyer qui seront dus après le jour de la vente.

2. **Le banc** No 135 dans la Première Eglise Presbytérienne, située sur le Parc Lafayette, avec tous les droits et sujet à tous les devoirs des détenteurs de bancs dans la dite église d'après sa charte.

3. **La section de terre** sur laquelle Alfred Hennen, décédé, résidait anciennement, étant la droite du Moses Moore lead right, contenant six cent quarante deux et 32 100 acres, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située sur les deux côtés de la Chapeau Pela creek, désignée comme sec par la Chapeau Pela creek, dans la section 18 sur la carte du township 5, sud du rang 9, à l'est de la base du Meridian Land District, à l'est de l'ile de la Nouvelle-Orléans, à l'ouest de la Rivière aux Perles, excepté quatre acres autour du cimetière comme ci-dessus.

4. La moitié de l'ouest du quart du sud-ouest et la moitié de l'ouest du quart du sud-ouest de la section 17, township 5 sud, du rang 9 est, et dans le même district de terre que la section 18 ci-dessus décrite à l'est, contenant deux cent et 9/100 d'acres, plus ou moins.

5. La moitié est du quart nord-est et le quart sud est du quart sud est de la section 13, township 5 sud, rang 8 est, contenant trente six 62/100 acres, plus ou moins, et touchant du côté ouest à la section 18 premièrement décrite.

6. Le quart sud-ouest du quart sud-est, du rang 9 est; la dite portion du quart sud-ouest de la section 7, contenant cent trois 19/100 acres plus ou moins, faisant en tout, par la réunion des deux morceaux de terre, cent quarante-quatre et 37/100 acres plus ou moins, et touchant du côté nord à la section 18 premièrement décrite.

7. Le morceau de terre nord de celui ci-dessus que traverse le Chapeau Pela, connu comme la concession faite par les Etats-Unis à William Cooper, marqué No 37 sur la carte du township 5 sud, du rang 8 est, de la base du méridien, contenant six cent seize 40/100 acres plus ou moins.

8. Le quart sud-est du quart nord-est de la section 2, township 5 sud, du rang 8 est, contenant trente-cinq et 19/100 d'acres, et une portion de terre triangulaire située entre la dernière portion et section 37 ci-dessus décrite, et contenant section 37, contenant treize et 27/100 d'acres plus ou moins, réunissant en tout quarante-sept et 40/100 d'acres plus ou moins, aussi les meubles décrits dans l'inventaire pris par John W. Addison, notaire.

Termes et Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1888 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 11 18 25—mars 3 10 12.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriété améliorée de choix
—ET—
Site pour bâtir
AVENUE NAPOLÉON.

Succession du Dr J. B. Walker.

No 23,090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par **l'avenue Napoléon**, les rues **Berlin, Coliseé et Perrier**, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No 43. Les dits lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 28 pieds 7 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Coliseé, et le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur

Conditions—Un tiers comptant et la balance en deux paiements égaux à un et deux ans de la date de la vente, avec intérêt de 7 pour cent par an garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes les garanties usuelles, assurance et transfert de police, frais d'avocat, etc.; l'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant George C. Preot, Esq., notaire.
15 fév—15 25—mars 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. M. Carter et autres vs. Madeline Farrell et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 11,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Huitième et Harmonie; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante quatre pieds de face à la rue Chestnut, sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, d'après un plan dressé par Henry Moellhausen, architecte, daté le 4 mai 1844 déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.

Saisis dans l'affaire ci dessus, comme étant la propriété de William H. Flanegan, un des défendeurs dans la dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 fév—25 23 29—7 14 17 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés -- Magasins et maisons de résidence,

—DANS LE—

SECOND DISTRICT.

Succession de Charles Stiegler et femme.

Magasin payant et résidence, au coin des rues Orléans et Marais.

Joli cottage double Nos. 217 et 217 1|2, rue St. Pierre, entre Marais et Villeré.

Cottage double Nos. 168 et 168 1|2 rue Johnson, entre Ste. Anne et Dumaine.

Cottage confortable pour résidence, coin Johnson et Ste. Anne.

Cottage double pour résidence, coin Prieur et Ste. Anne.

Maison à double corps de logis, Nos. 369 et 369 1|2 rue Ste. Anne, entre Prieur et Johnson.

Cottage à double corps de logis, Nos. 143 et 143 1|2 rue Prieur, entre Dumaine et Ste. Anne.

Deux cottages doubles presque neuf, Nos 375 et 375 1|2, 379 et 379 1|2, rue Ste-anne, entre Prieur et Johnson.

Joli cottage simple à un étage, No 377 rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson.

Deux jolies maisons doubles, Nos 383 et 383 1|2, 381 et 381 1|2 rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY, — Albert Brignoni, encanteur, — Bureau: 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, (succession de Charles Stiegler et d'Amelia Stiegler, née Rippe, numéros 21,787 et 19,509 Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans) il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial allée, dans le premier district de cette ville, en vertu de deux ordres différents rendus et signés, le 30 janvier 1888, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "D," dans l'affaire de la succession de Mme Amelia Stiegler, née Rippe, femme décédée dudit Charles Stiegler, No 19,509 du docket de ladite cour, les propriétés ci-après décrites et aux conditions suivantes, savoir:

1° **Un lot de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé, dans le second district de cette ville, au coin des rues Marais et Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Marais, St-Pierre et Tremé, mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 57 pieds 1 pouce 8 1|2 lignes face à la rue Marais. Acheté par ledit feu Charles Stiegler de la succession de C. Adler et femme, par acte passé le 23 octobre 1883, pardevant T. F. Coffey, notaire. Enregistré C. O. B. 120, folio 530.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage avec mansarde, occupée comme magasin et résidence, contenant 3 chambres, cuisine à deux étages, etc., et dans le fond, face à la rue Marais, un édifice à deux étages avec 4 chambres, balcon sur le devant, vestibules, galerie, grande cave, lieux d'aisance, etc. Cette maison est louée à de bons locataires à raison de $16 50 par mois.

2° **Un lot de terre** avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 5 de l'îlet No 56, borné par les rues St Pierre, Villeré, Marais et Orléans, d'après le plan de L. H. Pilie, en date du 2 décembre 1854, et déposé en l'étude de J. Mossy, ancien notaire. Cette dite terre est la portion du dit lot No 5, faisant face à la rue St-Pierre et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de 52 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, d'après le plan de A. de Armas, député voyer. Acquis par feu Charles Stiegler de O. Delhonchel par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 27 juillet, 1880, enregistré C. O. B., 112, folio 638.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, avec toit en ardoises, contenant 4 chambres, 2 cuisines, 2 citernes, hangar pour blanchir et pour bois, et connu par les Nos 217 et 217 1|2 rue St-Pierre. La maison a été bâtie il y a environ deux ans et est en bon état. Elle est occupée par des locataires fort exacts, au prix de $20 par mois.

3° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Johnson, Galvez, Ste-Anne et Dumaine, désigné par le No 84 sur un plan de L. Bringier, voyer, le 26 juillet 1836, déposé en l'étude de L. Ferand, ancien notaire; lequel terrain mesure, au pied américain, 30 pieds de face de la rue Johnson, sur 0 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt de la succession de W. T. Chapman, par acte daté du 6 septembre 1886, pardevant J. F. Meunier, notaire, enregistré C. O. B. 124, folio 374.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à un étage couverte en ardoises, ayant environ quatre chambres, cuisines, des cottres latérales pavées, deux bonnes citernes, auvent pour blanchisserie et emplacement pour le dépôt du bois, cabinets d'aisance, etc. La propriété porte les Nos 168 et 168 1|2 rue Johnson. Les locataires actuels paient $18 par mois.

4° **Un certain terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Ste-Anne, Johnson, Dumaine et Galvez, désigné comme le terrain No 88 sur un plan de L. Bringier, voyer-général, daté du 26 juillet 1836, et déposé dans le livre des plans de Louis Férand, ancien notaire; ainsi sur un plan de M. Cernon pour référence. Le dit terrain forme le coin des rues Ste Anne et Johnson, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Ste-Anne, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur Johnson. Acquis par le défunt de la compagnie d'assurance Germania, par acte passé le 19 avril 1884, pardevant W. O. Hart, notaire. Enregistré C. O. B. 119, folio 383.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage avec mansardes, ayant environ 6 grandes chambres, 2 cuisines, cabinet, allées, 2 bonnes citernes, hangars à blanchissage et emplacement pour mettre le bois, etc., portant les Nos 391 et 391 1|2 rue Ste-Anne, et est louée $22 par mois.

5° **Deux terrains** situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6, dans le carré d'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Dumaine et Ste Anne, sur un plan de L. Surgi, daté du 9 octobre 1847, et déposé conformément à une réunion de la Cour. Le terrain est une portion ... d'après un plan de A. Ducatel, notaire, lesquels deux terrains ont été subdivisés par le défunt Charles Stiegler, comme suit:

5 Bis. 1. A. La portion de terre formant le coin des rues Ste-Anne et Prieur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 367 de la rue Ste Anne, mesure 26 pieds 5 pouces de façade rue Ste-Anne, 26 pieds 4 pouces 2 lignes à l'arrière, sur 80 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double en bois ayant 6 chambres, au vente à blanchissage et emplacements pour bois en réserve, bonnes citernes, lieux d'aisance, cours carrelées, et portant les Nos municipaux 367 et 367 1|2 rue Ste Anne. La propriété se loue $22 par mois.

6° 2 B. **La portion de terre** adjacente, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 369 rue Ste-Anne; elle mesure 31 pieds de façade rue Ste-Anne, 30 pieds 11 pouces et 6 lignes sur sa limite inférieure sur 80 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison en bois double ayant 6 chambres et cuisines, au vente à blanchissage et emplacement pour la réserve de bois, cabinets d'aisance, deux bonnes citernes, cours pavées, etc., louée $20 par mois à d'excellents locataires. La propriété porte les Nos 369 et 369 1|2 rue Ste Anne.

7° **3. C. et l'arrière partie desdits terrains** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 143 de la rue Prieur, mesurant 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de façade rue Prieur sur 57 pieds 4 pouces du côté de la rue Ste-Anne; 57 pieds 3 pouces et 6 lignes de l'autre; lesquels terrains et subdivisions sont plus pleinement décrits sur un plan de Arthur de Armas, député-voyer, daté du 4 février 1888, et déposé au bureau de John R. Legier, notaire. Les dits 5 terrains ont été acquis par le défunt Charles Stiegler, par acte pardevant J. R. Legier, notaire, le 10 juin 1884, par achat de N. Jacassin, enregistré C. O. B. 118, folio 572.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages ayant 4 chambres, 2 cuisines, 2 cottages en bois, auvents, cabinets, etc. entrée latérale citernes, auvents, cabinets, etc. entrée latérale pavée et portant les numéros municipaux 143 et 143 1|2 rue Prieur, payant $16 par mois de loyer.

8° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le No 3, d'après un plan par L. Surgi, voyer, daté le 10 février 1851, déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, sous le titre du No 43 de son livre de plan, lequel terrain a été subdivisé par feu Charles Stiegler, et porte le numéro municipal 375 et est désigné par la lettre "I" sur un plan certifié par A. de Armas, sous-voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de E. Curet, d'après un acte daté le 15 mai 1884 pardevant John R. Legier, notaire. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 121, folio 221.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage et recouvert en ardoises, avec deux chambres, six chambres, cuisine, galerie devant, deux bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, etc.; la façade est pavée en briques avec plates-bandes de fleurs; le cottage est connu par les numéros municipaux 375 et 375 1|2 rue Ste-Anne et rapporte un loyer mensuel de $24.

9° **Un lot ou portion de terre** et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le numéro un sur une esquisse attachée à un acte de vente par M. Carvajal à E. Vallee, pardevant J. Bendernagel, notaire, le 6 mai 1880, lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 379 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre G, sur un plan certifié par A. de Armas, sous-voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de la veuve E. Vallée, d'après un acte passé le 8 de mai 1885, pardevant John R. Legier, notaire, enregistré dans le bureau des aliénations, livre 122, folio 136.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, 6 chambres, cuisines, 2 bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, cour pavée, plate-bandes pour fleurs, etc., connu par les Nos municipaux 379 et 379 1|2 rue Ste-Anne. Occupé par de bons locataires payant $24 par mois.

10° **Un lot de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine et ... ou portion de terre a été ... Stiegler et porte le ... rue Ste. Anne, et est ... sur un plan certifié ... voyer, daté le 4 fé... de John R. Le... de terre mesur... pieds 2 pouces ... une profondeur...

parallèles. Acquis par le défunt de Mme Marie E. St. Armand, d'après un acte pardevant John R. Legier, notaire, le 8 avril 1886. Enregistré au Bureau des aliénations livre 123, folio 897.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois à un étage retiré de la rue, 4 chambres, cuisine, cabinet, corridor sur le côté, galerie devant, hangar pour le bois, citerne, façade pavée en briques et cour de côté ayant des plate-bandes de verdures et de fleurs, etc. Loyer $16 par mois.

11° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson et désigné par le No 2, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 16 juin, 1839, et déposé au bureau de Théo. Tureaud, ex-notaire en cette ville.

Lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 383 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "E," sur un plan certifié par A. de Armas, sous-voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire public, lequel lot ou portion de terre mesure d'après le dit plan certifié, 32 pieds et 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, acquis par le défunt des héritiers de P. F. Turberg et sa femme, d'après un acte daté le 1er août 1885, pardevant John R. Legier, notaire public, enregistré au bureau des aliénations, livre 123, folio 381.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage recouvert en ardoises, trois chambres et cuisines, hangars pour le bois et pour laver, bonnes citernes, etc., et connu par les Nos municipaux 383 et 383 1|2 rue Ste-Anne. Loyer $24 par mois.

12° **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le No 1 dans l'îlet No 20, conformément à un plan dressé par L. Surgi le 16 juin 1839 et déposé en l'étude de T. Tureaud, ancien notaire; lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 381 rue Ste Anne et est désigné par la lettre "F" sur un plan certifié de A. de Armas, député voyer, en date du 4 février 1888, déposé en l'étude de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure, conformément au dit plan certifié, 30 pieds 2 pouces de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt de veuve H. M. Hains, par acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 31 octobre 1884, enregistré au bureau de transfert livre 119 folio 800.

Les améliorations comprennent une résidence cottage double en bois, à un étage, couvert en ardoises, six chambres et cuisine, galerie de façade, hangar à bois et lavage, deux cuves, etc., et connues par les numéros municipaux 381 et 381 1|2 rue Ste-Anne, louée à $24 par mois.

Toutes les descriptions des propriétés ci-dessus sont plus amplement décrites en se référant aux plans et croquis dressés par Arthur de Armas, député voyer, et déposé en l'étude de John R. Legier, notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque, avec privilèges de vendeurs, etc., portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final des billets et les polices d'assurance transférées à la dite succession ou à tout porteur futur des dits billets, et en cas de procès pour enforcer la collection d'aucun des dits billets, l'acquéreur aura à payer 5 pour cent d'honoraire d'avocat sur le montant à liquider; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, No 58 rue Royale, aux frais des acquéreurs.
19fév—19 25—3 10 17 24mars.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

COTTAGE

No. 426 rue Remparts, entre Union et Bagatelle.

Veuve Gustave Potthoff vs. William Potthoff et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. No. 20,198.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1888, et aussi en vertu et conformément à un ordre du même honorable juge, en date du 23 février 1888, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Amour ou Remparts, et désigné par le No 3, mesurant, au pied américain, 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes; le tout conformément à un plan dressé le 5 avril 1854 et déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage, briques entre poteaux, à un étage avec mansarde, et un toit en ardoises, trois chambres, une salle à manger, un vestibule, deux chambres dans les mansardes, cuisine avec deux chambres, citerne, puits, lieux d'aisance, etc., désigné par le No municipal 426 rue des Remparts.

Conditions: Une moitié ou plus, au gré de l'acheteur, comptant, le reste à un an, avec une balance à un an de crédit contre le billet de l'acquéreur garanti par l'hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Le dit billet portera 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses ordinaires d'assurances, de non aliénation et d'honoraires d'avocat, lesquels seront fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé. L'acquéreur devant assumer, en sus du montant de l'adjudication, toutes les taxes dues pour l'année 1888. Il devra en outre faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 fév—25 fév. 3, 10, 17, 24, 31 mars.

PAR B. ONORATO

CAPITALISTES, ATTENTION!

Propriétés de choix et améliorées dans le Premier et le Troisième district.

No 12 rue CARONDELET, près Canal.
No 550 rue ROYALE, près St Ferdinand.

Compagnie d'assurances du Peuple de la Nlle-Orléans, en liquidation.

Vente à l'encan à des conditions faciles et à un faible taux d'intérêt.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu—

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Commune et St Charles, désigné comme le lot No 6, mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet, 18 pieds 3 pouces dans la ligne du fond et ayant une allée commune de 3 pieds de largeur sur la ... vrant sur la rue de la Commune, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, connu comme le bureau de la **People's Insurance Company**, No 12 rue Carondelet contenant au rez-de-chaussée, une grande chambre, et au 1er deux grandes bureaux avec une entrée distincte pour chacun, avec water works, lieux d'aisance, etc., et gaz partout.

No 2. **Un certain lot de terre** dans le 3me district de la ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Port, St Ferdinand et l'allée des Architectes, mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Royale, sur 138 pieds 3 lignes de profondeur et 26 pieds 3 pouces dans le fond et face à l'allée des Architectes. Ensemble avec un grand édifice en briques à trois étages contenant en tout environ 11 chambres, vestibules, mansardes, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le No municipal 550 rue Royale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au choix de l'acquéreur. La partie à crédit sera par hypothèque et le privilège du vendeur, avec toutes les clauses de garantie ordinaires, 7 pour cent d'intérêt par an et 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procédure pour opérer le recouvrement des dits billets. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1888.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Il sera exigé un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux pour répondre de la vente.
3 mars—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un morceau de terre de valeur dans la paroisse Calcasieu.

Dans l'affaire de la Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 17,426.

Vente de syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos. 72 et 74, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 28 février 1888, je procéderai à la vente de la moitié indivise d'intérêt du dit insolvable dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans la paroisse Calcasieu, Etat de la Louisiane, désigné comme lots 2, 3 et 4, de la section 14 et tout de la section fractionnelle 15, dans le township 10, range sud, deux ouest, dans le district sud ouest, ayant 151 acres et 96/100 d'un acre.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux, pour lier la vente.
1er mars—1,3,10,17,24,31—avril 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du Restaurant et Hôtel Pizzini.

Dans l'affaire de Paul Pizzini vs Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No. 23,365.

—Et de—

... Pizzini vs Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B.—No 23,378.

Vente de Syndic Provisoire.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon — LUNDI, 12 mars 188..., sur les lieux, à 11 heures du matin, au coin des rues Canal et Dryades, en vertu des ordres des Honorables A. L. Tissot ... T. Houston, juges de la dite Cour, Divisions A et B, en date du 28 février 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après...

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés foncières de valeur.

Magasins et Résidences Rue du Canal.

Cottages de choix pour résidences, **Près du Coliseum Park.**

RÉSIDENCE ATTRAYANTE,

Dans la rue Jackson.

Excellents placements dans d'autres localités.

Vente judiciaire à l'encan.

Succession de FRANCISCO P. MARTINEZ. No. 22,271.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 6 février 1888, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur qui suivent:

1° **Le cottage double**, Nos 170 et 172 **rue Terpsichore**, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les **rues Terpsichore, Melpomène, Magazine et Camp**. Le terrain se compose du lot No 12 et de cette partie, de la ligne latérale, vers la rue du Camp du lot désigné par la lettre B, qui mesure une façade totale d'environ 33 pieds 10 pouces sur la rue Terpsichore, sur une profondeur d'environ 127 pieds 10 pouces.

Le cottage est en retrait (éloigné de la rue) avec une grille en fer sur la façade, à une aile à deux étages, ainsi qu'une bâtisse à deux étages à travers le fond. La propriété est louée à bail par MM. W. H. Chesnee et George A. Hoffman, à raison de $30 par mois pour chaque côté, en vertu d'un bail devant expirer le 30 septembre 1888, faisant en tout $720 par an.

2° Le cottage simple, No. 174 rue Terpsichore, dans le même îlet, et touchant à la propriété ci-dessus décrite. Le terrain se compose de cette partie du lot désigné par la lettre B sur la ligne latérale vers la rue du Camp, mesurant une façade totale d'environ 51 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Terpsichore, sur environ 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Le cottage a un étage avec mansarde, une grande galerie de façade, un grand vestibule dans le milieu. Il est occupé et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1888, par M. F. S. Nousadt, à raison de $30 par mois.

3° **La propriété de résidence et pour affaires** située au coin sud-est des rues Girod et Franklin, dans le premier district de notre ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Franklin, Bassin et Julia. Le lot est désigné par le No 46 et mesure environ 28 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur dans le fond, sur environ 110 pieds de profondeur et face à la rue Franklin.

Il y a au coin une bâtisse à un étage, employée pour ses affaires par D. A. Neuberger, qui la loue à bail jusqu'au 30 septembre 1888 à raison de $8 par mois. Dans le fond du terrain, il y a une maison à deux étages en bois, désignée comme Nos 221 et 223 rue South Franklin, louée à Mme J. Prather à raison de $11 par mois.

MAGASIN DOUBLE DE CHOIX RUE DU CANAL.

4° **Le magasin double en briques à quatre étages**, No 32 rue du Canal et No 71 rue de la Commune.

Le terrain se compose de deux lots dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Tchoupitoulas et Magazine. Les dits lots sont désignés par les Nos 23 et 9. Ils se touchent et mesurent comme suit:

Le lot No 23 mesure environ 25 pieds 5 pouces de face à la rue de la Commune, environ 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond le divisant du lot No 9, sur environ 70 pieds 1|2 ligne sur la ligne latérale du lot No 22, et environ 72 pieds 3 pouce 6 1|4 lignes sur l'autre ligne latérale; Et le lot No 9 mesure environ 25 pieds de face à la rue du Canal, environ 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur d'environ 72 pieds 3 pouces 6 1|4 lignes sur la ligne latérale du lot No 8, et environ 70 pieds 1|2 ligne sur la ligne latérale du lot No 10.

Ces magasins sont occupés et loués à bail jusqu'au 30 septembre 1888, par **MM. Kouig et Dwyer, marchands de variétés** (Notion Dealers), à raison de $225 par mois.

LA RANGÉE DE BATISSES RUE DU CANAL,

DE LA RUE DU BASSIN A LA RUE FRANKLIN.

Magasins et maisons de résidence.

5° **Six terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Canal, Douane, Bassin et Franklin**, désignés par les Nos 1 à 6, et mesurant comme suit:

Le terrain No 1 forme l'angle des rues Canal et Bassin, et mesure environ 25 pieds 7 pouces et 1 ligne de façade rue du Canal, sur environ 97 pieds 10 pouces de profondeur et de façade rue du Bassin, s'étendant en arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant rue du Bassin. Les améliorations sont désignées par le **No 227 de la rue du Canal**, et sont louées et occupées par M. Felix comme magasin de meubles, jusqu'au 30 septembre 1888, au taux de $55 par mois.

Le terrain No 2 est contigu au premier et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal sur une profondeur d'environ 97 pieds 10 pouces, s'étendant à l'arrière jusqu'à la dite allée. Les améliorations sont désignées par le **No 229 de la rue du Canal** et louées et occupées par Mme M. A. Gur, $40 par mois.

Le terrain No 3 est contigu au précédent et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal sur environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, s'étendant à l'arrière jusqu'à l'allée Commune de 4 pieds de largeur, ouvrant rue du Bassin. Les améliorations sont désignées par le **No 231 de la rue du Canal** et occupées par le Dr W. C. Wilson $50 par mois.

Le terrain No 4 touche au dernier et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal, sur environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, s'étendant à l'arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur, ouvrant rue Franklin. Les améliorations sont désignées par le **No 233 de la rue du Canal** louées et occupées par Mme E. Linam jusqu'au 30 septembre 1888, $50 par mois.

Le terrain No 5 forme le coin des **rues Canal et Franklin**, et mesure environ 25 pieds 7 pouces et 1 ligne de façade rue du Canal, sur environ 97 pieds 10 pouces de profondeur et de façade rue Franklin, s'étendant à l'arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur et ouvrant rue Franklin. Les améliorations sont désignées par le **No 235 de la rue du Canal** et sont louées et occupées par Mme Julia Metz jusqu'au 30 septembre 1888, $50 par mois.

Le terrain No 6 touche aux cinq terrains décrits à l'arrière et mesure environ 26 pieds 1 pouce de façade sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur une profondeur, traversant le carré d'îlet, d'environ 127 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations sont désignées par le No 9 de la rue Nord Bassin.

6° **La propriété cottage No 129 de la rue St-André**, Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St André, Ste Marie, Chippewa et Annunciation. Le terrain est désigné par le No 20 et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St-André sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur: elle est louée à John Jenny jusqu'au 30 septembre 1888, $17 par mois.

MAISON DE RÉSIDENCE RUE JACKSON.

7° **La spacieuse et séduisante maison de résidence avec terrain, No 133 rue Jackson**, quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Jackson, Philippe, Laurel et Annonciation**. Le terrain se compose des lots 6 et 7 et d'une partie du lot 8, qui mesurent comme suit: Les lots 6 et 7, chacun 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et la partie du lot 8, environ 17 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain est admirablement entretenu; il y a gazon, arbres d'ornement et en fleurs. La bâtisse est à distance de l'avenue, est de construction moderne, belle à l'intérieur et possède tous les agréments désirables. Elle est vaste et convenable pour une grande famille.

8° **Les deux écuries d'ornement** dans le même carré d'îlet. Le terrain se compose des lots 11 et 12 se touchant et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Laurel sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; chacun des dits lots ayant une façade et une profondeur sur l'une des deux allées communes qui s'étendent à travers le dit carré d'îlet de la rue Laurel à la rue Annonciation.

9° **Deux terrains à Carrollton**, Septième district, carré d'îlet borné par les rues Anne, Esther, Clinton et Millaudon, désignés par les Nos 7 et 8, se touchent et mesurant chacun, 30 pieds de façade rue Anne, sur 112 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

10° **La moitié indivise dans trois terrains** avec améliorations dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22; ils mesurent comme suit: Les terrains 5 et 6 se touchent et ont, chacun, 23 pieds 2 pouces de **façade rue Calliope**, sur 101 pieds, 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; une partie des améliorations consistant en une résidence est louée à bail par le locataire **Martin Wanner** dont le bail à $15 par mois expire le 31 mai 1888, pour le terrain No 5; et à $5 par mois pour le terrain No 6, le 30 septembre 1888.

Le terrain No 22 mesure 29 pieds de face à la rue **Magnolia** sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les trois terrains ci-dessus décrits sont situés dans le carré d'îlet faisant face à la gare du chemin de fer Jackson.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; le reste à **un crédit de un et deux ans**, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant le pacte de "non aliénando". La clause pénale de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; et les polices d'assurances de toutes les améliorations transférées, les acquéreurs assumant le paiement en sus du prix d'adjudication de toutes les taxes sur les propriétés pour l'année 1888 et en déposant 10 pour cent comptant du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant **Robert P. Upton, notaire, 5 Allée Commerciale.**
25 fév—25—mars 3 10, 17, 24 31.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—I. L. Wilber vs. ses créanciers et les créanciers de Wilber & Borge.—No. 4110.—Division C. — Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers de I. L. Wilber et Wilber & Borge soit convoquée et tenue pardevant Charles F. Soniat, notaire en cette ville, le SAMEDI, 31 du jour de mars 1888, à 11 heures a. m., pour considérer et décider sur les affaires contenues dans la pétition de William H. Renaud, syndic des dits créanciers, et pour savoir si le dit syndic sera autorisé de se compromettre, à contracter avec Semmes & Mott pour eux-mêmes et l'héritier de E. C. Mix pour la compensation demandée et pour prendre des mesures pour payer la compensation et les frais demandé...

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRACTION
IMPORTANTE.

Propriétés Commerciales

—Situées dans le—

CENTRE DE LA VILLE,

—ET—

Placements très Avantageux,

Rue Gravier, face aux

United Cotton Buildings.

—AUSSI—

Différents Lots et Diverses Résidences,

Rues Dryades, Gravier et Union.

Une Résidence confortable

Rue du Camp.

Deux Ilets de Terre de Choix

Avenue St-Charles, face au Parc Audubon.

—ET—

Huit Magasins en Briques à Trois Etages.

Rue North Peters, face au fleuve Mississipi et touchant au

Queen and Crescent Depot,

Dans la Troisième District.

Vente Positive en Partage à l'Encan,

A un Long Crédit et à un Faible Taux d'Intérêt.

Benjamin Newgass et autres contre Betty Newgass et autres.

No 21,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de divers jugements rendus dans l'affaire ci-dessus, le 2 et le 22 septembre 1887, et d'un ordre en date du 16 février 1888, par l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après, savoir:

PROPRIÉTÉS DANS LE PREMIER DISTRICT.

PROPRIÉTÉ RUE GRAVIER.

Dix lots de terre avec améliorations dans l'îlet borné par les rues **Gravier, Commune, Baronne et Dryades**, décrits comme ci après:

1° **La résidence en briques à deux étages No 209 rue Gravier.** Le lot est désigné comme No 2 et mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue **Gravier** sur 147 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et de 146 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne latérale opposée, avec une profondeur de 29 pieds 6 pouces 4 lignes. Cette propriété est louée à bail par M. A. Mercadal, jusqu'au 31 août 1888, au taux de $40 par mois.

2° **Les Crescent Stables**, No. 211 rue Gravier, composé d'un édifice en briques à deux étages. Le lot est désigné comme No 3 et mesure 29 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Gravier, 29 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Dryades, et avec une profondeur de 147 pieds 1 pouce 3 lignes sur l'autre ligne latérale. Cette propriété est louée à bail à M. A. E. Kavalo, jusqu'au 30 septembre 1888, à raison de $55 par mois.

3° **Les écuries doubles à deux étages** Nos 213 et 215 rue Gravier. Le lot, en briques, sur la rue Gravier, mesure 54 pieds 4 pouces de face sur la rue Gravier, sur une profondeur de 149 pieds 11 pouces sur 1 autre ligne latérale, et 147 pieds 9 pouces de profondeur de 54 pieds 9 pouces dans le fond. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à William B. Leonard, à raison de $100 par mois.

4° **La bâtisse en briques à quatre étages** No 217 rue Gravier. Le lot est désigné comme No 8 et mesure 27 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur et 27 pieds 4 pouces dans le fond, plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à MM. Briede & Co, à raison de $75 par mois.

5° **Les maisons de résidence** en briques à deux étages et demi, Nos 219 et 221 rue Gravier. Les lots sont des lignes comme Nos 3 et 4, de se touchent et mesurent chacun 20 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur dans le fond, sur une profondeur de 98 pieds 3 pouces sur la ligne latérale du lot No 4 la plus rapprochée de la rue Baronne, 100 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne qui divise les lots Nos 3 et 4, et 100 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne latérale du No 3 la plus rapprochée de la rue Dryades. Les bâtisses sont louées à bail, jusqu'au 30 septembre 1888, à Mme S. Wright et Mme D. Gamble, à raison de $25 par mois chacune.

6° **Les deux lots vacants 61 et 63 rue Dryades**, se touchant, désignés par la lettre B et mesurant ensemble 52 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Dryades, 49 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur dans le fond, sur une profondeur de 109 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne latérale et 109 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune.

7° **Le lot vacant No 65 rue Dryades** (contigu au lot ci-dessus) désigné comme lot C, mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur 43 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne parallèle.

8° **La bâtisse à un étage No 89 rue Dryades**, dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Baronne, Gravier et Union**, et désigné comme lot No 11 et mesure 34 pieds 1 pouce de face à la rue Dryades, 33 pieds 6 pouces de largeur au fond sur 98 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 10 et 93 pieds 2 1|2 pouces sur la ligne du côté de la rue Union. Les améliorations comprennent un atelier et bureau.

9° **La maison double à deux étages à deux corps de logis en briques, Nos 67 et 67 1|2 rue Union**, dans l'îlet ci-dessus. Le lot mesure ... 6 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles.

10° **Le lot de terre vacant No 103 rue Dryades**, dans l'îlet borné par les rues **Dryades, Union, Baronne et Perdido**, mesurant, en mesure anglaise, 35 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades, 97 pieds 6 pouces plus ou moins en profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Union, 92 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins en profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Perdido et 35 pieds 2 pouces de large dans le fond.

11° **La maison à double corps de logis à un étage, No 105 rue Dryades**, dans le même îlet que le lot ci-dessus. Le lot est décrit comme mesurant en mesure anglaise 37 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades 27 pieds 11 pouces 3 lignes de large sur sa ligne du fond, sur 111 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant actuellement ou anciennement à Mme R. Lameuse, et sur le côté le plus rapproché de la rue Perdido, il a une première profondeur de 36 pieds sur une ligne oblique qui commence à cette distance la largeur du dit lot est réduite à 30 pieds 4 pouces; puis de là il a une profondeur de 8 pieds 10 pouces et 4 lignes, et de 25 pieds 6 pouces et 4 lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Dryades jusqu'à la ligne de frontière de la propriété appartenant anciennement à Marie H. Bastienne; auquel point il forme un angle droit de façon à réduire la largeur du dit lot à 27 pieds 11 pouces et 3 lignes; et ensuite il a une profondeur de 34 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise de la dite propriété de Marie H. Bastienne, jusqu'à ce qu'il atteigne la ligne du fond. Cette propriété est louée à Mme Henri à raison de $15 par mois.

RÉSIDENCE RUE DU CAMP.

12° **La résidence en briques à trois étages No 240 rue du Camp**, dans l'îlet borné par les rues **Camp, Magazine, St. Joseph et Delord.** Le lot est désigné comme No 5, et mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue du Camp sur 116 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné au fond par une allée commune de 5 pieds de largeur ouvrant sur la rue Delord. Cette propriété est occupée par Mme A. Powers, et est louée jusqu'au 30 septembre 1888 à raison de $45 par mois.

La propriété est contiguë à la belle résidence du Dr E. A. Murphy et fait presque face à ces beaux édifices "La Bibliothèque Howard" et le "Collège Newcomb".

13° **La propriété en bois à deux étages No 72 rue Erato**, dans l'îlet borné par les rues **Erato, Thalie, Tecoupitoulas et St Thomas**, est désigné comme lot No 21, et mesure 26 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de 90 pieds.

Cette propriété est louée à Mme Killeen à raison de $8 par mois.

14° **Le triangle vacant ou îlet** dans le Premier District de cette ville, borné par les rues **Prytanée, Uranie et Félicité**, désigné comme îlet No 206, et mesurant 21 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 81 pieds sur un côté et 85 pieds sur l'autre. Ce n'est pas entouré. Il se trouve directement en face du "Eagle Hall", la grocerie de Jas Wilson & Co, et entre la résidence de Chas Newman, Esq., et le "St Anna Home". C'est un admirable site pour y bâtir et y détailler des rafraîchissements ou pour un stand professionnel.

PROPRIÉTÉS DANS LE SIXIÈME DISTRICT.

15° Cet îlet de terre désirable **avenue St-Charles à la jonction du Parc Audubon**, et borné par **l'avenue St-Charles, les rues Calhoun et New et l'avenue Boulevard**; il mesure une façade totale de 227 pieds 10 **pouces et 8 lignes de face à l'avenue St-Charles**, 227 pieds 6 pouces sur la rue New, 289 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la rue Calhoun et 345 **pieds 8 pouces** et 6 lignes de face sur le **Parc Audubon** et se trouve **immédiatement à la grande entrée qui conduit à ce lieu de promenade**; les terrains sont naturellement très élevés et se penchent par eux-mêmes, et les environs sont parmi les plus beaux sur l'avenue St-Charles, il fait face à la belle résidence du **colonel Hunton** et de **Mme Gomila** et il est offert dans son entier ou subdivisé en ... pour bâtir, au gré de la demande.

16° **Le splendide îlet de terre élevé** contigu à celui décrit ci-dessus, borné par les **rues New, Calhoun, Benjamin et l'avenue Boulevard**; il mesure 228 pieds 5 pouces de face à la rue New, 233 pieds 10 pouces ... de face à la rue Benjamin, ... de face à la rue Calhoun et ... 9 pouces de face sur le ... **Audubon**. Cet îlet sera offert subdivisé ou portions moindres ainsi que le désir...

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Manufacturing Co., et faisant face au fleuve Mississipi avec le Morgan, Texas & Pacific et le Northeastern roads passant devant, offrant une rare occasion d'obtenir de splendides sites pour entrepôt ou manufactures, lesquels magasins sont décrits en détail comme suit, à savoir:

17° **Le magasin No 124 rue North Peters coin de la rue St. Ferdinand**, et désigné comme lot No 1, et mesurant 24 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand et borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St. Ferdinand.

Cette propriété est louée à Mme Jolly à raison de $18 par mois.

18° **Le magasin No 125** rue North Peters contigu au magasin ci-dessus, et désigné comme lot No 2 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St Ferdinand. Cette propriété est louée à Mme J. Swan à raison de $15 par mois.

19° **Le magasin No 126 rue North Peters** adjacent au précédent, est désigné comme lot No 3 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2|8 face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété rapporte $10 par mois.

20° **Le magasin No 128 rue North Peters** est désigné comme lot No. 5 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2|8 de face à la rue **North Peters**, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large, ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété est louée à Hugh Cain à raison de $18 par mois.

21° **Le magasin No 130 rue North Peters**, est désigné comme le lot No 7 et mesure 26 pieds 1 pouce de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St-Ferdinand. Cette propriété est louée à M. Schilling à raison de $12 par mois.

22° **Le magasin No 131 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le terrain mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue **North Peters**, sur 134 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté la dite portion de terre est composée du lot No 1 et le morceau de terre au fond ayant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

23° **Le magasin No 132 rue North Peters** adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 1 ligne de largeur au fond sur 134 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St. Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté; la dite portion de terre est composée du lot No 2 et du morceau de terre au fond ayant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Rowald à raison de $16 par mois.

24° **Le magasin No 133 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le lot est désigné par le No 3 et mesure en mesure anglaise 22 pieds 5 1|2 lignes de face à la rue North Peters, sur 96 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté qui le divise du lot No 2, et 96 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Conditions de la vente.—**Un quart ou plus comptant** et la balance à un crédit de **Un, Deux et Trois ans** ou moins, à l'option des acquéreurs (à l'exception des deux îlets avenue St Charles qui seront un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans avec seulement 6 pour cent d'intérêt par an), en billets des acquéreurs subdivisés en coupons si cela est requis et portant intérêt de 6 pour cent seulement de la date jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de garantie usuelles incluant celles de frais d'avocat à 5 pour cent en cas de procédures, l'assurance sur les améliorations et le transfert des polices, etc.; les acquéreurs assumeront le paiement au-dessus des montants de leurs enchères de toutes les taxes dues et exigibles pendant cette année 1888, et déposeront 10 pour-cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant **Felix J. Dreyfous, Esq., notaire public, No. 21 Passage de la Bourse.**
22fév—25 26—3.10.17.24mars

La Résidence "Roselius,"

Broadway, près de l'avenue St-Charles, avec un grand îlet.

Ayant Jardin et Verger.

Succession de Mme Mary Roselius, femme de P. G. Bonny.

No 18,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après à savoir:

1° **Le "Roselius" Homestead** à Greenville, Sixième District de cette ville, composé de tout l'îlet de terre No 62, borné par les rues **Broadway, Chestnut, Felicia et Carrollton**, ... 230 ... sur ... 240 pieds de face aux rues Felicia et Carrollton.

Les améliorations comprennent une grande et solide résidence en bois avec de spacieux corridors, parloirs, chambre de réception, salle à manger, bibliothèque, caves à vins, office pour les provisions et lieux d'aisance, chambres à coucher, 2 cabinets de toilette et chambres de bain, étage, chambres à bain, gaz et six chambres, et logements pour domestiques; les immenses terrains sont arrangés avec goût, il y a une pelouse, un jardin, un verger avec orangers et autres arbres à fruit. Ensemble, une cour d'aisance ... les citronniers et bien d'autres arbres et les visites du propriétaire ... être fixées ... en outre ... des encanteurs.

2° **Cinq lots de terre** dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Broadway, Esther, Chestnut et Wall, désignés comme lots Nos 6 à 10; les lots 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 36 pieds de face à la rue Wall sur 120 pieds de profondeur; et le lot No 10 mesure 30 pieds de face sur la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

Termes,—Un quart ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans ou moins, à l'option des acquéreurs, en billets des acheteurs, portant intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue. Les actes de vente renfermant les clauses de garanties usuelles, y compris 5 pour cent de frais d'avocat, l'assurance et le transfert de police, etc. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1888 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusebe Bouny, Esq., notaire public.
5 fév—9. 18. 25—3. 10 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue 'Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien.

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—

Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face sur la dite rue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles:—il y a quelques 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un joli site pour de bons locataires.

Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.
19 fév—19 26—mars 3 10 17 24

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété de valeur sur la Levée, entre les rues Delery et Tricou, et faisant face au fleuve.

Grande étendue de terres derrière les Abattoirs à l'usage d'une savane.

Aussi une Résidence face à la rue Dauphine.

Successions de Pierre Puech et d'Emma Florane, son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C, No 22,810.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1888, les propriétés suivantes—

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Tricou, Delery et Jumonville, mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la Levée, sur 179 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Tricou, 190 pieds 4 pouces sur la ligne opposée et 89 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble, une bâtisse basse ayant 4 chambres, galerie derrière, cabinet, 2 citernes et un grand four à boulanger.

2° Treize lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Reynes, Forstall et Bourgogne. Lesquels lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, mesurant ensemble 140 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine 140 pieds 5 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 310 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Reynes, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en bois couverte en ardoises ayant cinq pièces, deux citernes, lieux d'aisance, écurie et une autre bâtisse dans le fond ayant deux chambres, poulailler, etc., jardin sur la façade et autres arbres fruitiers.

3° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Dauphine, Egania et Lizardi.

Lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Lizardi, mesure 32 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur et faisant face à la rue Royale.

Ensemble une bâtisse en bois contenant 4 pièces, cuisine double, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Deux lots de terre vacants dans le même district et le même îlet ci-dessus décrit, désignés par les Nos 7 et 8, mesurant, le lot No 7, 47 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 47 pieds 3 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond et 159 pieds 11 pouces de profondeur.

Le lot No 8, 47 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

5° Une certaine étendue de terre à l'usage de savane, comprenant 47 îlets situés entre les rues Mehle, Solon, Angela, Humanité, Claiborne, St-Claude et les Casernes des Etats-Unis, lesquels îlets se touchent et sont situés ... parcelle et partie dans ... savoir 27 îlets dans la paroisse ... district de cette ville. ... dimensions se référer ... l'Ile, en date du 25 ... à la bourse.

... Fourchy, notaire ... compris les ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Résidence à étage rue Liberté No 414 près du Marché Keller.

Magnifique terrain, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec.

Un îlet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,013—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 30 janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'îlet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité; lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison basse divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses séparées chacune contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisances, etc. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

SECOND DISTRICT.

2° Un îlet de terre divisé en 25 lots, désignés par les Nos 1 à 25 inclusivement, situé dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Clarke et l'avenue Hagan, lequel îlet de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, même façade à la rue de la Douane, 313 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et même façade à la rue Clarke.

3° Deux lots de terre situés dans le même district, faubourg Jackson, désignés par les Nos 3 et 4 de l'îlet No 5. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis entre les rues Olympia et St-Patrick sur 111 pieds 5 pouces de profondeur et borné par la rue Conti.

4° **Seize lots de terre** situés dans le même district, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'îlet compris entre les rues David, St-Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton.

Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos 1 et 10, 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; le lot No 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et tous les susdits lots ont 120 pieds de profondeur; et les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St. Pierre sur 123 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur, et le lot No 16 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St. Pierre.

5° **Dix certains lots de terre** situés dans le même district, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet compris entre les rues Cortez, Telemachus, Bienville et Conti. Lesquels mesurent, savoir: Le lot No 6, 31 pieds 1 1|2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1|2 pouces de profondeur. Les lots Nos 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1|2 pouces de profondeur.

Le lot No 8, formant encoignure aux rues Conti et Telemachus.

Les lots Nos 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Telemachus, sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1|2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez.

Les lots Nos 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIÈME DISTRICT.

6° Cinq lots de terre contigus situés dans le 3me District de cette ville désignés par les lots Nos 8, 22, 23, 24 et 25, dans l'îlet compris par les rues Galvez, Columbus, Kerlerec et Johnson et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 25 forme l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec et à 36 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Galvez, 68 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, 75 pieds 3 pouces 1 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Columbus et 31 pieds 6 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 24 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez 75 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 25, 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 23 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24, 89 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 89 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 23, 96 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 8 36 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Galvez 153 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur vers la ligne du lot No 22, 109 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Columbus, de là se rétrécissant à angle droit 31 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur vers la rue Kerlerec, de là une seconde profondeur de 43 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne vers la rue Columbus et 47 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond.

7° Un lot de terre de forme triangulaire, situé dans le même district, désigné par la lettre A dans l'îlet compris entre les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois; lequel lot de terre mesure 223 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 227 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne vers la rue Columbus et 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

8° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par le No 2 dans l'îlet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, 39 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, 98 pieds de profondeur sur la ligne ... côté du lot No 1, et 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du lot No 3.

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

9° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton, faisant maintenant partie de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'îlet No 16, compris entre les rues de la Levée, Anne, Adams et Hillary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Adams et Anne.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Adams, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 24 forme l'encoignure des rues Levée et Adams et mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la Levée, sur 101 pieds sur la ligne de division du lot No 23 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 12.

Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 40 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot 21, 94 pieds sur la ligne de division du lot 23, 19 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 13 et 17 pieds sur la ligne de division du lot No 14, et les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue de la Levée, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'an de 1888.

Actes de vente pardevant Henry E. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.
7mars—7 10 17 24 31—7avril.

Succession de John Lynch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,051.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Passage de la Bourse et Bienville. — SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos. 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 février 1888, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Girod, aujourd'hui Villeré, St. Jean-Baptiste, aujourd'hui Robertson, Port et St. Ferdinand, mesurant à une distance de 77 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue du Port, 29 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles; ensemble une maison en bois ayant trois chambres, un hangar pour la cour, citerne, etc., le tout couvert en ardoises et d'après plan.

Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.
16fév—16 25—3 10 17 24 mars.

Deux magnifiques îlets de terre sur les rues de la Commune et Gravier.

Vente de syndic.

Robert Morris vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,852.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos. 72 et 74; en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1888, les propriétés suivantes—

Deux îlets de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 66 et 67. L'îlet 66 est renfermé par les rues Commune, Gravier, Pierce et Scott et contient 32 lots de terre mesurant ensemble 324 pieds 10 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Commune et Gravier et 425 pieds 6 pouces 2 lignes sur chacune des rues Scott et Pierce et de l'Avenue du Canal, lequel îlet contient 53 lots de terre et mesure ensemble 602 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, 642 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, 432 pieds 2 pouces 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton, 425 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Pierce. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant
8mars—3 10 17 24 31—7avril.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente attrayante à l'encan.

De tout le contenu de la belle résidence au coin des rues St Charles et Troisième, comprenant meubles élégants de salon, de chambres à coucher et de salle à manger, glaces, tapis, stores, porte-chapeaux, meubles de bibliothèque, magnifiques peintures à l'huile, tableaux, pendules, ornements de cheminée, verrerie, plaqué et autres articles utiles ou de luxe trop nombreux à énumérer.

—AUSSI—

Une petite chaudière à vapeur, avec accessoires, une yole, un bateau à rames (à sections); une machine à lattes; une forge portative; un lot d'outils et divers.

Succession de Charles A. Miltenberger.

No 23,122—Cour Civile de District paroisse d'Orléans. Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 22 mars 1888, à 11 heures A. M., à la résidence coin St Charles et Troisième, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1888, il sera vendu à l'encan tout le contenu de la dite résidence.

Conditions—Comptant.
10 mars—10, 17, 22 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

LE TERRAIN HOWELL

TOUCHANT A LA

LOUISIANA COTTON MANUFACTORY,

Faisant face au MISSISSIPI et s'étendant jusqu'à la rue PELOPIDAS.

Composé de 39 ILETS subdivisés en 821 LOTS de terre situés dans le Troisième District.

Succession de Stoddart Howell.

No 21,460—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la

Bourse des Encanteurs,

Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 octobre 1887, pour compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Ilet No. 1, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; mesurant 221 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Peters, 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Bienvenu, 376 pieds 1 pouce 4 lignes face à la rue Jaudon, et 429 pieds 4 pouces 5 lignes sur la rue Charbonnet.

Ilet No. 2 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bienvenu et Delaronde, et 276 pieds 4 lignes face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisés en 18 lots de 1 à 18, mesurant 30 pieds 8 pouces 1 ligne chacun face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 3 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Delaronde et Chartres, et 273 pieds 8 pouces 4 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 18 lots mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face aux dernières rues sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 4 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Chartres, sur 316 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 20 lots mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 5 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Dauphine, 319 pieds 9 pouces 3 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—8 à 14 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur,—1 à 7 et 15 à 19, mesurant 32 pieds 9 pouces face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 6 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Dauphine et Bourgogne, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur; les autres ont 32 pieds de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 7 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bourgogne et Remparts, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 20 lots ayant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 8 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Remparts et St-Claude et 336 pieds 6 pouces 2 lignes aux rues Jaudon et Charbonnet—25 lots 1 à 10 et 18 à 25 ayant chacun 30 pieds 6 pouces de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur, et 11 à 17 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St Claude, sur 122 pieds 3 lignes de profondeur.

Ilet No 9 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne sur les rues Marais et St-Claude et 237 pieds 2 pouces 6 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet—15 lots 1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St-Claude, sur 117 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur; 8 à 15 mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 10 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Marais et Urquhart, 343 pieds 3 lignes chacune de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes sur les rues Charbonnet et Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 11 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Urquhart et Villeré, 341 pieds 5 pouces 7 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds, plus ou moins sur les rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 12 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne sur les rues Villeré et Robertson, et 341 pieds 5 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, 22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 13 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Robertson et Claiborne, sur 213 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—13 lots—5 à 11 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne sur la rue Claiborne, sur 120 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur, les autres ayant chacun 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 14 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Claiborne et Derbigny, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—21 lots—1 à 7 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur; 8 à 21 ayant chacun 31 pieds 6 pouces de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 15 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Darbigny et Solidelle, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, 22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 16 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Solidelle et Joséphine, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds, plus ou moins, de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 17 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Joseph ... et Celestine sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 18 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Celestine et Genius sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 19 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Genius et Liberal sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 20 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Liberal et Force, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 21 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Force et Verra, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 22 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Vertu et Dolhonde, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 23 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Dolhonde et Law et 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 24 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Lawet à l'Avenue Florida sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon—21 lots—9 à 15 ont chacun 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Florida, sur 124 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 25 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à l'avenue Florida et à la rue Industrie sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—21 lots—1 à 7 ont chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'avenue Florida sur 124 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 26 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Industrie sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 27 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Abondance sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 28 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Abondance et Treasure, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 29 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Trésor et Bénéfice, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 30 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Bénéfice et Humanité, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 31 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Humanité et Plaisir, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 32 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Plaisir et Nec Plus Ultra, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 33 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Nec Plus Ultra et Patriote sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 34 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Patriote et Manuel, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 35 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, —22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 36 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Bolivar et Foy, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 37 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Foy et Caton, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No 38 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Caton et Solon, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, et 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur.

Ilet No. 39 subdivisé en 17 terrains, ceux de 2 à 8 mesurant chacun 31 pieds de façade rue Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces et 1|2 ligne de profondeur; le terrain 9 forme le coin des rues Solon et Charbonnet. Les terrains de 1 et de 11 à 17 mesurant chacun 31 pieds de façade rue Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1|2 ligne de profondeur. Le terrain 1 forme le coin des rues Solon et Jaudon. Le terrain 9 mesure 40 pieds, 6 pouces 5 lignes de façade rue Charbonnet et est irrégulier, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes du côté opposé au terrain 8 qui lui est contigu et a 81 pieds 7 pouces 5 lignes à l'arrière. Le terrain 10 a 51 pieds 8 pouces 5 lignes de façade rue Jaudon, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne opposée au terrain 11, et a 30 pieds, 7 pouces 5 lignes à l'arrière. Le tout est conforme à un plan de Edgar Pilié, voyer, sous la date du 3 février 1888, et exposé à la Bourse des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

Les actes de ventes pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 fév—25 —mars 3 10 17 24 31

Propriétés de valeur dans le Deuxième

—ET LE—

Troisième Districts.

Nos 366 et 368 rue Amour, entre St. Antoine et Mystérieuse. Une maison en bois à double corps de logis à un étage.

No 257 rue de Chartres, entre les rues Ursulines et St. Philippe, près de l'EGLISE ST. MARIE. Elégante résidence en briques à deux étages avec attic pour famille.

Succession de Salvador Fernandez.

No 11,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre le Commercial Place et la rue Gravier**, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 5 mars 1888 par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession ci-dessus, la propriété de valeur décrite ci-après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et servitudes et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues **Amour, St-Antoine, Craps et Mystérieuse**, mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour, 92 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du côté vers la rue St-Antoine; 10 pieds 9 pouces 11 lignes sur l'autre ligne de côté et 21 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur au fond, d'après un plan de Louis H. Pilié, daté le 13 mai 1850, et déposé au bureau de P. B. Laresche, ex-notaire en cette Ville. Etant la même propriété acquise par le feu Salvador Fernandez de Vincent Galose, d'après un acte passé pardevant A. Chiapella notaire, le 6 février 1855, Enregistré au bureau des aliénations de cette paroisse, dans le livre No 64 folio 129.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec 2 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc., connus par les numéros municipaux 366 et 368 rue Amour.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 49, borné par les rues **Chartres, St. Philippe, Royale et Ursulines**. Le dit lot est ... mesure américaine, 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 128 pieds et 7 pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe et sur la ligne de côté vers la rue des Ursulines, une profondeur comme suit: ... une première profondeur de 68 pieds et 10 pouces, à laquelle profondeur le terrain s'élargit de 2 pieds et 6 pouces et ensuite une seconde profondeur de 24 pieds 6 pouces, où il se rétrécit de 2 pieds et 6 pouces, et ensuite une troisième profondeur de 30 pieds et 3 pouces et une largeur au fond de 29 pieds 2 pouces 2 lignes; étant la même propriété acquise par Salvador Fernandez de Joseph Sauvinet, d'après un acte pardevant L. T. Caire, ex notaire en cette ville, à la date du 29 mars, 1843, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 34, folio 73.

Les améliorations comprennent l'élégante résidence de famille en briques à deux étages avec attic, No 257 rue de Chartres, ayant balcon sur la rue, un salon et une salle à manger, un grand corridor au rez de chaussée, 4 chambres à coucher à l'étage supérieur et 2 chambres dans l'attic; une cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres au rez-de-chaussée et chambres au-dessus, cour carrelée et briquetée, citerne, waterworks, gaz, cabinets, etc.

Etant à proximité de l'Eglise Ste-Marie, du Marché Français et de tout le confort ... résidence ... confortable.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en deux paiements égaux payables en un et deux ans de la date de la vente, lesdits paiements seront représentés par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 p0 d'intérêt garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte renfermera la clause de 5 p0 frais d'avocat, et toutes les autres clauses usuelles.

L'acquéreur assumera au-dessus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1888, et déposera 10 p0 au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère.

Actes de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
6 mars—6 10 17 24 31—7 avril

Propriétés de valeur améliorées dans les Premier et Troisième Districts.

Succession de Mme Julia Corrigan, femme de Thomas McDonough.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 22,302.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No. 46 rue Royale—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la **Bourse des Encanteurs**, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 15 février 1888, par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", la propriété décrite ci-après pour le compte de la dite succession.

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 508, anciennement îlet No 33 borné par les rues **St. Antoine, Bourbon, Urquhart et Villeré**; le dit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par J. Pilié le 24 avril 1836, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme No 9 du livre de plans No 1; le dit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue St-Antoine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations connues par le No municipal 107 rue St-Antoine, comprennent une maison en bois à double corps de logis à un étage, retirée de la rue, avec quelque deux chambres et cabinets, cuisine lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues **Union, Kerlerec, Bourbon et Dauphine**, borné d'un côté par la propriété de McMahon et de l'autre côté par la propriété de J. A. Leroux mesurant plus ou moins, environ 24 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 134 pieds de profondeur, les lignes courant de façon parallèle jusqu'à une certaine profondeur, puis elles convergent à une certaine distance de façon à former un joint ou angle. Les améliorations comprennent les bâtisses connues par le numéro municipal 36 rue Kerlerec (anciennement Paix) ayant quelque huit chambres, un cabinet, lieux d'aisance et hydrant.

3° Un morceau ou une portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 519 borné par les rues **Gravier, Commune, Johnson et Galvez**, faisant partie d'un lot désigné par le No 7, dans l'îlet récemment connu comme le No 44 d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1839, déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville; la dite portion de terre mesure, en mesure américaine 18 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage avec deux chambres et cuisine, citerne, petit hangar, poulailler, etc., connu par le No municipal 464 rue Gravier.

Conditions—Une moitié de l'enchère ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à douze mois de crédit avec 8 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication jusqu'à paiement, avec ... comme la dite balance qui devra être ... portion de crédit de l'enchère ... procédures pour ... rentie par trois billets ... ciale sur la propriété ... d'assurance usuelle.

Actes de vente pardevant ... notaire, aux frais des acquéreurs ...
18fév—18 25—3 10 ...

Dans l'affaire de ...

Cour Civile de ...

PAR SPEAR & ... SPEAR, encanteur—Bureau, ... SAMEDI, 10 mars 1888, à ... vendu, à l'encan, à la **Bourse** ... **Nos 72 et 74 rue** ... **entre la rue Gravier et le C... Place**, en vertu de et conformément ... de l'Honorable A. L. Tissot, juge ... Civile de District pour la paroisse ... en date du 31 janvier 1888, dans l'affaire ... sus, la propriété ci-après décrite, à sa...

Une portion de terre, la partie du fond ... propriété désignée par le numéro municipal ... rue Douane, ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourbon, Dauphine et Bienville, courant sur une ligne parallèle avec la rue Douane et à une distance de 95 pieds 6 pouces de la dite rue, 32 pieds 3 pouces 7 lignes de face et 64 pieds de profondeur, ... de façade, entre lignes parallèles, jusqu'à la ligne du fond du lot original, de laquelle la dite portion de terre est formée et conformément au croquis de J. Bravo, voyer, annexé à un acte passé pardevant C. G. Andry, notaire, en date du 29 janvier 1888.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, aux frais de l'acquéreur.
4fév—4 11 18 25—3 10 mars.